



**RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE**

RESTAURATION SCOLAIRE ET INTERNAT
UN NOUVEAU COUP DE POUCE
POUR LES FAMILLES !

www.bourgognefranche-comte.fr

Retrouvez-nous sur



Ma Région | avancer, partager

Bénéficiez d'une aide annuelle de

100 € POUR UN DEMI-PENSIONNAIRE
et de

180 € POUR UN ÉLÈVE INTERNE



La Région Bourgogne-Franche-Comté met en place une nouvelle aide financière pour les lycéens non boursiers sous conditions de ressources.

**POUR SAVOIR SI VOUS Y AVEZ DROIT
SCANNEZ LE QR CODE**



OU CLIQUEZ SUR

<https://aide-lycnon-boursier.bourgognefranchecomte.fr>

Dépôt des demandes :
DU 10 OCTOBRE AU 31 DÉCEMBRE 2022

WWW.BOURGOGNEFRANCHECOMTE.FR

